



Commission sportive seniors

Du 16/08/2024 - PV n°3

Présents : Guillaumeau Vincent, Barondeau Christophe, Subrenat Yannick, Gadaud Bertrand, Di Pierro José, Plu Dominique.

Excusés : Guillaumeau Jessica.

Invité : Jonathan Blondy.

« Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique à l'adresse ci-après : secretariat@dordogne-perigord.fff.fr , le droit d'examen étant de 100 euros. »

Ordre du jour :

Création des calendriers de rencontres seniors Homme de D1 à D4.

Poules de brassage foot à 8 féminines et 11 féminines.

Création des calendriers de rencontres seniors homme de D1 à D4

La commission sportive seniors réunie ce vendredi 16 aout 2024 a procédé aux travaux de finalisation et de création des calendriers des championnats seniors hommes après 3 jours de travail de fond (Numéro de grilles d'affection de la ligue, concordance des demandes, etc.)

La commission a étudié la totalité des 41 desideratas des clubs qui représentent 93 équipes district sur 138 (D1 à D4 en prenant compte des demandes liées aux équipes régionales) concernées par ses demandes spécifiques.

Le taux moyen de prise en compte est de 68.37 %, en ayant répondu à minima à 50 % de chaque demande (Jumelage des équipes, Alternance, Demande de 1er match à domicile ou à l'extérieur, match en Nocturne, etc.).

Vous pouvez retrouver les calendriers en ligne ici : <https://dordogne-perigord.fff.fr/competitions/>



Pour rappel, les règlements particuliers du District prévoient les matchs en Nocturne le samedi soir à 20h (ou 18h pour les levées de rideau acceptés par les clubs visiteurs) et le dimanche à 13h pour les levées de rideau ou 15h.

Information réglementaire : Les clubs visiteurs ont jusqu'à 7 jours avant la rencontre pour signaler leur refus de jouer à 18h ou 19h le samedi. A défaut, c'est considéré comme une validation du club.

Poules de brassage foot à 8 féminines et 11 féminines.

Pour la première phase du foot à 8 Féminin la commission sportive seniors a tenu à sectoriser géographiquement au maximum possible les poules.

Pour le foot à 11 Féminin une seule poule en interdistrict avec une équipe du district du Lot et Garonne.

Foot à 8 :

Poule A : Alliance de la Dronne, Pays Beaumontois FC, Eymetoise FCO, Laurentine AS, PMG, Prignonrieux FC, Riberacois CA, St Vincent de Connezac.

Poule B : Champagnacoise SA, Chancelade Marsac, FBG, La Tour Mar. Vert., ESPV, Razacois Aiglons, St Paul Roche FC, Terrasson Port.

Foot à 11 :

Poule Unique : Miramont AS, Bergerac - Périgord FC 2, CO Coulounieix - Chamiers, Ent.ANSP / Foothis, Ent.Sanilhac / USM, FC Lindois, US Meyrals, Pays de L,Eyraud, Sarlat Marcillac FC (Sous réserve de validation du District du Lot et Garonne – Miramont AS)

Les Co-Présidents.

Guillaumeau Vincent

Barondeau Christophe

Le Secrétaire de séance.

Di Pierro José